

DURÉE



La durée de la formation/action est au minimum d'une année à raison d'une intervention d'au moins tous les trois mois. Elle est cependant modulable : le projet est construit avec la direction en fonction d'une analyse partagée des besoins et de la demande de l'équipe. Il donne lieu à la signature d'une convention de partenariat.

PUBLICS CONCERNÉS



L'ensemble des professionnels de l'établissement en lien avec les personnes en situation de handicap à composante surdité ou trouble du langage : médecins et paramédicaux, éducateurs, enseignants, psychologues, équipes d'encadrement et personnels intervenant dans la vie quotidienne de l'enfant. Les familles peuvent aussi être associées à la réflexion.

Pré-requis :

Pour l'établissement : s'être engagé par la signature d'une convention de partenariat avec le CNRHR Robert Laplane.

Pour le professionnel : avoir contribué à l'évaluation de la situation de handicap d'un ou de plusieurs enfant(s) accueilli(s) dans l'établissement et bénéficié pour ce faire de l'accompagnement des professionnels du CNRHR Robert Laplane.

INTERVENANTS



Professionnels de l'équipe du CNRHR Robert Laplane sous la coordination d'un référent et de la directrice.

LIEU



Sur site, au sein de l'établissement demandeur.

Mise à disposition d'une salle pouvant réunir les participants et disposant du matériel pédagogique suivant : PC, écran de projection, tableau.

TARIF



Intervention gratuite, excepté les frais de déplacement des intervenants qui sont à la charge de l'établissement.

Le CNRHR Robert Laplane est un établissement médico-social autorisé par la DGCS, les interventions sont financées par l'ARS. Seuls les frais de déplacements (sur la base de 50 % du billet de train) et d'hébergement restent à la charge de l'établissement.

FORMATION2 /

DÉMARCHE DE MÉDIATION
POUR L'ENTRÉE DANS LE
LANGAGE ET L'ACCÈS AU SENS

Pensée et expérimentée à l'origine avec les enfants du centre pour enfants pluri-handicapés situé rue Daviel à Paris, la démarche de médiation pour l'accès au sens et l'entrée dans le langage proposée par le CNRHR Robert Laplane s'adresse à un public concerné par les problématiques de développement du langage et de la communication.

Il s'agit d'une approche originale qui ne se formule pas comme une méthode et qui emprunte la voie de la trace écrite ou dessinée. Elle repose sur la transcription du déroulement de l'action et des échanges qui ont lieu, à l'oral et/ou en signes, au fil de celle-ci. Est ainsi rendue visible et permanente l'expérience de langage en train de se construire.

Cette démarche prend appui sur les compétences qui ont été observées et mises en évidence lors de l'établissement du diagnostic fonctionnel de l'enfant ou du jeune. La capacité des professionnels à reconnaître ces compétences chez l'enfant ou le jeune est essentielle à la réussite de notre action.

En prolongement ou en parallèle, une formation spécifique peut être proposée à certains professionnels en ce qui concerne l'utilisation de technologies numériques spécifiquement adaptées par les professionnels du CNRHR Laplane en fonction de cette démarche de médiation. Ces outils sont préconisés dans le cas de profils de handicap bien particuliers.

OBJECTIFS :
IMPACTS ATTENDUS POUR
LES PROFESSIONNELS

- > Connaître et intégrer les principes d'actions et les étapes de déploiement de la démarche de médiation pour l'entrée dans le langage et l'accès au sens.
- > Acquérir une aisance dans l'utilisation des outils proposés au cours de l'accompagnement d'un enfant ou d'un groupe d'enfants (classe ou groupe

éducatif) pour le(s)quel(s) le CNRHR Robert Laplane a été interpellé.

- > Acquérir les compétences et postures professionnelles nécessaires à la transcription de la démarche auprès d'autres enfants concernés par les problématiques d'accès au langage.

PROGRAMME ET
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation sur site repose sur l'observation et l'évaluation d'une ou plusieurs situations et se déroule selon une pédagogie propre aux formations-actions. L'intervenant suscite le questionnement des participants au sujet de leur posture dans la relation qu'ils établissent avec l'enfant et transfère son expertise au cours d'une alternance de mises en situation concrètes, de réunions de réflexion et de présentations théoriques.

TRAVAUX INTERSESSIONS
PRÉVUS

Un compte-rendu est demandé aux équipes à l'issue d'une session. Celui-ci, éventuellement modifié et renvoyé à l'équipe, pourra servir de base de discussion pour introduire la session suivante.

INTERLOCUTEUR À CONTACTER
POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Claire DAVALO,
Directrice du CNRHR
Robert Laplane
claire.davalo@crlaplane.org